



Terrasses

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 1er janvier 2008

Bonjour Si nous comprenons bien, le fait de pouvoir fumer en terrasse signifie que les non fumeurs devront subir à nouveau la fumée. Il est évident que, même en extérieur, le fait d'être assis à côté d'un fumeur nous aurons à supporter les volutes de fumée D'ailleurs, bon nombre de bars se gargarisent d'avoir cet échappatoire et, une fois encore, les non fumeurs se sentent lésés, d'autant que nous sommes dans le sud de la France donc souvent en terrasse Tout comme nous venons d'entendre à la télé que certains bars pourront se transformer en club privés contrairement à ce que vous affirmez ? Nous sommes donc très sceptiques. Merci

Réponse :

Le problème des terrasses, au même titre que celui des gradins de stade ou des files d'attente, aurait dû être étudié lors de l'élaboration du décret. DNF avait fait des propositions simples et efficaces à ce sujet, mais ses partenaires ne l'ont pas suivie, préférant privilégier l'interdiction totale dans les lieux clos et couverts. Au résultat, l'interdiction n'est pas totale dans les lieux clos et couverts et toutes les interprétations sont possibles pour les espaces découverts ou ouverts ! L'évolution de la réglementation sera cependant satisfaisante si elle est respectée, comme aurait été satisfaisant, pour l'époque, le décret du 29 mai 1992 si son application avait été suffisamment contrôlée.

Concernant le problème des clubs privés, nous confirmons qu'ils devront respecter l'interdiction de fumer contenue dans le décret s'ils sont des café, des restaurants, des discothèques ou des salles de jeu. Malheureusement, lorsque la puissance médiatique des 3 plus grandes chaînes de télévision françaises véhicule une information trompeuse, la petite association DNF doit ramer à contre courant avec ses petits moyens. Elle peut cependant être assez fière d'avoir réussi, en mobilisant ses adhérents (trop peu nombreux) et ses sympathisants, à se sortir des innombrables chausse-trapes tendues par l'industrie du tabac, par les syndicats professionnels et par les parlementaires en recherche de voix. Si vous continuez à la soutenir, elle se sortira également de ce piège, mais votre scepticisme affiché n'est pas fait pour encourager les efforts de ses bénévoles essoufflés !